

REDACTION ET ADMINISTRATION
1242 RUE ST-DENIS
Téléphone: *Est 0893

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
Un an: \$2.50
Six mois: \$1.75

FAUTEUX, Aegidius
Bibliothèque St-Sulpice
Montréal (Stn N)

PER VIAS RECTAS

LE CANADIEN

journal politique et littéraire
paraît tous les samedis

organe d'action conservatrice
rédigé en collaboration

MISE AU POINT

Le chef de l'opposition aux Communes d'Ottawa, le très honorable Arthur Meighen, vient de faire une importante déclaration: "On a la preuve, affirme-t-il, que le parti ministériel s'efforce de donner le change au public canadien sur la faiblesse du ministère actuel, en propageant la rumeur que les conservateurs entravent la marche des affaires publiques. Or, le gouvernement n'a soumis, jusqu'ici aucun projet de loi, ni aux Communes ni au Sénat, et l'unique question est encore de savoir si nous allons rester ici ou nous en aller en congé, aux frais du pays, jusqu'au 15 mars prochain."

VOL. VI—No 10

MONTREAL, SAMEDI, 27 FEVRIER 1926

Le Numéro: CINQ SOUS

CETTE ENQUETE SUR LES DOUANES

L'enquête sur les douanes canadiennes démontre que M. Stevens était grandement fondé en dénonçant les malversations qui se sont produites dans ce département.

Voici en quelques mots les principales accusations du député de Vancouver:

J'accuse le gouvernement de connaître depuis un an que des violations flagrantes de la loi des douanes se commettent en ce pays.

Je dis que neuf classeurs ont été élevés et que leurs documents ont été détruits.

Depuis la dernière élection, des amis du Premier Ministre ont flouté à l'échiquier de ce pays des millions de dollars.

Ces conditions existent surtout dans le district douanier de Montréal, mais ne sont pas limitées à Montréal ou au district. Montréal est le pivot, le véritable centre du scandale.

Chaque jour des camions dont le service est régulièrement organisé vont et viennent ouvertement à la frontière, à la connaissance de tous ceux qui habitent les environs.

Notre pays est inondé de salopettes, de chemises de travail et autres articles fabriqués dans les pénitenciers des Etats-Unis, et qui sont passés en contrebande et mis sur le marché par un cercle de commerçants.

Une firme de New-York s'est vantée d'avoir reçu d'une firme canadienne une commande pour \$120,000 d'articles de coton, et pas un seul de ces articles ne passa de douane au Canada.

Des vols ont été continuellement perpétrés aux entrepôts de vérification à Montréal.

Une demi-douzaine de fonctionnaires criminels qui possèdent de brillantes et puissantes automobiles qui furent saisies et qui leur furent remises, sont protégés par le gouvernement.

Et M. Stevens a fait voter l'amendement:

"Puisque le gouvernement actuel a convoqué la Chambre en session et lui a soumis plusieurs mesures législatives et autres propositions sous forme d'un discours du trône, à la chambre, advenant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône, à la devoir de poursuivre les affaires publiques jusqu'à leur règlement, et en raison surtout d'allégations afférant à des irrégularités sérieuses relevant du département des douanes et de l'accise, un ajournement comme celui qu'on demande ne doit pas être accordé avant qu'un comité spécial de sept membres ait été nommé pour s'enquérir à fond de l'administration du dit département et ait reçu pouvoir d'enquêter quérir personnes, papiers et archives, de faire rapports de temps à autres, de se transporter de place en place, d'imprimer la preuve à lui soumise, et de siéger pendant que la Chambre est en session."

Les scandales douaniers affectent vivement le commerce montréalais et, par ricochet, toute la province, tout le pays.

Nous espérons que l'enquête actuelle ne tournera pas en queue de poisson bien que le gouvernement de M. William Lyon Mackenzie-King soit gravement compromis dans les scandales douaniers.

UNE FETE EN L'HONNEUR DU COLONEL MILLETTE

A l'occasion de l'expiration de son terme de commandement du Régiment de Maisonneuve, un dîner a été donné en l'honneur du lieutenant-colonel N.A. Millette, samedi soir, aux quartiers généraux du régiment, arsenal de la rue Craig. Comme marque de gratitude et de considération, ses officiers lui présentèrent une sentinelle en argent, chaque article portant l'initiale du colonel Millette, avec une inscription appropriée gravée sur le cabinet, marquée aux armes et écussons du Régiment de Maisonneuve.

Le dîner était présidé par le colonel Millette, ayant à ses côtés, à la table d'honneur, l'hon. J.-P.-A. Caudin, ministre de la Marine et des Pêcheries; le brigadier-général C.-J. Armstrong, C.B., C.M.G., commandant du district; M. Paul Mercier, député de Saint-Henri-Westmount; M. Joseph-A. Mercier, député de Laurier-Outremont; le colonel C.-T. de Lanudière, commandant de la 11e Brigade d'infanterie; le colonel J.-P.-A. des Trois-Maisons, ancien commandant du 85e régiment; le l.-col. H. Chassé, D.S.O., M.C., adjutant du district; le l.-col. J.-K. Keefe, le l.-col. Victor Tardif, commandant les Carabiniers Mont-Royal; le l.-col. B.-C. White, O.B.E., le major Knox.

L'Eglise canadienne en deuil

S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, succombe samedi dernier à une longue et douloureuse maladie.

Théologien éminent, lettré délicat, homme d'action, le défunt a poursuivi une carrière dont s'honore l'Eglise de Québec, carrière remplie d'oeuvres de toutes sortes.

M. J.-B. BAILLARGEON A LA MERIE

Une imposante délégation se présente à la "Baillargeon limitée". — Me John-A. Sullivan se fait l'interprète des citoyens. — Discours de MM. Baillargeon et Asselin.

Environ quatre à cinq cents contribuables d'importance de la métropole ont voulu, jeudi soir, offrir officiellement la candidature à la mairie de Montréal, à M. J.-B. Baillargeon, président de la maison de transport que tous les citoyens de Montréal connaissent avantageusement depuis plusieurs années.

Cette réunion, préparée presque à la dernière minute et obtenue d'une façon si honnête en juge par les personnages distingués qui entouraient M. Baillargeon.

La candidature de M. J.-B. Baillargeon fut proposée par M. John-A. Sullivan, c.r., avocat bien connu de cette ville qui, après avoir souligné le fait que le maire d'une ville de l'importance de Montréal doit posséder des qualités supérieures et être initié aux affaires, posa M. Baillargeon comme exemple, rappelant les épisodes les plus remarquables de la vie de ce citoyen, et après des débats les plus humbles, a réussi à conclure, avec l'estime de ses concitoyens, une place que plusieurs lui envient aujourd'hui. M. Sullivan, dans son bref discours, rappela à toute la sollicitude de M. Baillargeon envers les ouvriers et le dit convaincu que si les contribuables de la métropole lui confiaient la charge de premier magistrat, il saura continuer cette même ligne de conduite qu'il a toujours suivie jusqu'ici et qui lui a valu son succès.

M. Baillargeon, qui fut l'orateur suivant, fut chaleureusement accueilli par l'auditoire. Il rappela tout d'abord qu'il y a deux ans, il fut refusé la candidature à la mairie à cause de travaux importants qu'il devait surveiller pour la compagnie dont il est président.

Réalisant toute l'importance de la délégation qui lui demandait de se porter candidat, M. Baillargeon ajoute, en terminant, qu'il préfère étudier plus sérieusement encore les questions municipales les plus importantes en jeu, et qu'il n'est pas en mesure de donner sa réponse avant le 15 mars prochain.

M. Olivier Asselin, l'orateur suivant, félicita les citoyens qui ont voulu faire partie de cette délégation, de s'être adressés à un homme qui a connu les misères de l'ouvrier et saura les soulager si jamais il accepte de se porter candidat et s'il est élu à la majorité. Il connaît M. Baillargeon et est au courant de toutes les péripéties de la vie de cet homme qui, débutant dans les affaires, très humblement, a su gravir tous les échelons de l'échelle du succès avec le résultat qu'aujourd'hui il est considéré comme l'un des hommes d'affaires les plus importants de la métropole.

D'autres brèves allocutions furent aussi prononcées en faveur de M. Baillargeon par MM. Arthur George, c.r., Wilfrid Pilon, c.r., David Jacob, et autres.

M. KING ET LE FRANÇAIS

"Le Patriote de l'Ouest" du 3 février 1926, publiait une petite note, qui prouve que pour les Canadiens-français, M. King n'est pas poli. M. King est trop certain du vote franco-canadien pour nous faire des "mamours".

L'expérience nous apprend qu'on ne flatte pas ceux dont on désire le vote, et que les libéraux ne peuvent douter de nous, ils nous méprisent.

Il faut remarquer ici que "Le Patriote de l'Ouest" est publié à Prince-Albert même. Nous citons maintenant ce journal.

"ON A ENCORE UNE FOIS SACRIFIE LA LANGUE FRANÇAISE

"Lundi soir, il y avait un manège militaire de Prince-Albert une grande manifestation libérale à laquelle M. Mackenzie King prit part. C'étaient les premiers coups de canon de la campagne électorale nécessaire par l'entrée en lice de M. Burgess.

"Des centaines de Franco-canadiens étaient venus des centres voisins pour témoigner de leur attachement au parti libéral et pour entendre le premier ministre du Canada. Ils constituaient une bonne partie du bel auditoire de trois mille personnes auquel M. King adressa la parole pendant plus de deux heures.

"Le vote franco-canadien est pratiquement tout libéral, on n'a qu'à consulter les résultats des élections du 20 octobre pour voir à quelle immense majorité les Franco-canadiens du comté ont été de fervents libéraux. L'occasion ne pouvait donc être plus favorable pour leur dire merci et montrer qu'on appréciait leur support. Mais au cours de cette assemblée de trois heures, on n'a pas eu un seul mot pour eux, pas une phrase en français qui est pourtant l'une des deux langues officielles du Canada. Et c'est contre cela que nous désirons protester.

"Est-ce parce que le concours des Franco-canadiens leur était assuré d'avance que les orateurs n'ont dit aucun mot pour nous encourager le vif plaisir d'entendre quelques paroles, adressées bien à nous, dans notre langue à laquelle nous tenons tant. D'autres circonstances pourraient se présenter où le vote franco-canadien fut moins favorable.

"Puis quelle leçon de bonne entente et de largeur d'esprit, quel respect pour les principes de la confédération, le premier ministre ou tout autre orateur désigné par lui aurait-il donné dans la mémoire et l'âme de centaines de ses auditeurs qui ne connaissent du Canada que le coin de terre où ils ont élu domicile et n'ont aucune notion de son histoire!"

"Nous sommes convaincus qu'il n'y a eu mauvaise volonté d'aucune sorte. C'est seulement l'habitude, qui a monté une fois de plus à la surface, de nous oublier, de nous méconnaître chaque fois qu'on est sûr de nous ou qu'on n'a pas absolument besoin de nos services. Eh bien! c'est cette habitude que nous désirons leur faire passer et contre laquelle nous protestons de toutes nos forces.

"M. King a manqué l'occasion de faire plaisir à ses plus chauds partisans du comté de Prince-Albert et nous voulons qu'il le sache."

M. BOULAIS DANS RICHELIEU

Une convention des électeurs du comté de Richelieu tenue à Sorel vendredi, le 19 février, a choisi à l'unanimité M. J.-F. Boulais, notaire de Montréal, candidat conservateur pour les prochaines élections fédérales. M. Boulais a remercié les membres de la convention de l'honneur qu'on venait de lui faire ajoutant qu'il ferait connaître sa décision dans quelques jours.

La réorganisation du parti conservateur

L'hon. D.-O. L'Espérance est fêté à l'hotel Mont-Royal

Discours remarquable de l'hon. Rodolphe Monty

L'hon. D.-O. L'Espérance, nommé récemment organisateur du parti conservateur de Québec, était l'hôte d'honneur d'un grand banquet qui lui fut offert, lundi soir, à l'hotel Mont-Royal, par ses amis de Montréal. M. J.-E.-C. Bumbay, candidat dans la division Montréal-Hochelaga aux dernières élections fédérales, présidait.

M. Bumbay annonce que, lors de son voyage à Ottawa ces jours derniers, il a vu l'hon. M. Meighen et a pris lui-même l'initiative de la réunion de lundi soir au courant de laquelle aurait été mis le chef d'opposition fédérale. Ce dernier y aurait assisté, s'il n'avait été retenu dans la capitale par les travaux de la présente session, ce dont il s'est excusé par lettre.

L'orateur rappelle quelques-unes des phases principales de la dernière lutte électorale et dit que l'on doit oublier le passé pour ne songer qu'à l'avenir. Il termine par un éloge des honorables MM. Meighen, Monty et L'Espérance.

Les deux principaux discours de la soirée furent prononcés par le héros de la fête, l'hon. sénateur L'Espérance, et l'hon. Rodolphe Monty, ancien secrétaire d'Etat, dans le cabinet Meighen.

L'organisateur en chef du parti conservateur fédéral dans notre province remercia M. Bumbay des bonnes paroles qu'il avait eues à son adresse et confirma la nouvelle de son intronisation comme organisateur des forces conservatrices dans le Québec. C'est dans l'union et par l'union, proclama-t-il, que son parti connaîtra la victoire qui, pour lui, est plus prochaine qu'on ne pense peut-être en certains milieux. Il compte sur une harmonie la plus étroite possible entre toutes les bonnes volontés de ceux qui rêvent de travailler, en même temps qu'au succès de leur parti, au meilleur intérêt du pays tout entier. Tous doivent donc se faire un devoir de marcher désormais la main dans la main, pour la défense des immortels principes du grand parti conservateur à qui le Canada doit en grande partie le degré de prospérité et de développement auxquels il a atteint.

De même que l'orateur précédent, l'hon. Rodolphe Monty est l'objet d'une longue et enthousiaste ovation, et son discours est à maintes reprises souligné par de vigoureux applaudissements. L'ancien secrétaire d'Etat prêche l'unité la plus parfaite dans les rangs de son parti comme seul gage assuré de succès futurs. Il profite de l'occasion pour réitérer qu'il conserve lui-même toujours la même attitude et que son chef demeure l'hon. M. Meighen. Il re-

Coups de plume

Les conservateurs de Québec sont en bloc derrière l'honorable Arthur Meighen et ses lieutenants qui lui sont restés fidèles lors de la dernière élection.

Souls, font bande à part: M. Esioff Patenaude—Il ne veut faire que la moitié du chemin de Canossa!—une demi-douzaine de fausses barbes, une douzaine de petits avocats intriguants et carottiers, la "Minerve", son pitou de scribe, et le failli mafin qui préside aux destinées niobolantes de l'organe officiel du patenaudisme intégral.

Le patenaudisme est aujourd'hui en pleine décadence. Les libéraux ne pourront donc pas se servir de cette arme aux prochaines élections fédérales.

Nous lisons dans un journal:

"Le premier ministre canadien, le T. H. M. Mackenzie-King, prononça un discours à Rochester, dans la circonscription de Prince-Albert, attaquant vivement ce qu'il appelle les gros intérêts financiers centralisés à Montréal, et se plaignant d'être devenu la victime de leurs machinations, aux élections d'octobre 1925."

Ces gros intérêts financiers qui subvenaient la bande de M. Patenaude, ont tenté le même coup contre l'honorable Arthur Meighen.

Mais Meighen a tenu le coup.

Parlant de la préférence britannique, ces jours derniers, aux communes, M. Henri Bourassa a fait allusion à la campagne de l'honorable Rodolphe Monty et à sa loyauté envers l'honorable Arthur Meighen:

"Je ne parle pas des discours de M. Patenaude, a déclaré le député de Labelle, ni de ses candidats soi-disant indépendants, mais des discours d'un candidat conservateur qui est demeuré entièrement fidèle au très honorable chef de l'opposition, le vœux parler de l'honorable Rodolphe Monty."

Avant bien longtemps, le Canada sera indépendant des Etats-Unis, en matière de combustible, vient d'affirmer M. Ellis, commissaire du charbon pour la province d'Ontario. Il oppose cette opinion, appuyée sur des chiffres et des faits, à celle qui professait un M. Thompson, devant l'Engineering Institute, de Toronto, la semaine dernière, soutenant que cette indépendance de notre pays, à l'article combustible, était économiquement impossible.

M. LOCKWELL GAGNE

"Dans les luttes politiques", a déclaré l'hon. Juge Blaise Letellier, en rendant jugement dans la cause de M. C.J. Lockwell vs La Cie de Publication de Lévis, "il ne faut pas dépasser les bornes d'une juste critique. Il est admis dans nos moeurs politiques que la caricature est un genre de combat où il est permis de se servir du ridicule, et dans le feu de la lutte, les journaux peuvent aller assez loin dans ce genre, mais il ne doivent pas outrepasser les bornes du comique et attaquer la réputation des gens en jeu. La caricature peut contenir des imputations injurieuses à l'honneur et à la réputation d'un homme et alors elle outrepassa ses droits."

AGONIE COUTEUSE

Tout citoyen canadien doit:

- 1.—\$285.00 à son pays;
- 2.—\$ 92.00 à sa province;
- 3.—\$ 93.00 à sa municipalité;
- 4.—\$612.00 à l'étranger.

Un joli total déjà!

Mais ce qui s'intitule le gouvernement d'aujourd'hui voudrait dépenser \$90,000.00 pour tenter de prolonger de quelques jours le plaisir de sa précaire existence.

CINQ CAUCUS

En sept jours le parti progressiste a tenu cinq caucus pour décider de son attitude. Chaque caucus durait de deux à quatre heures et l'on en sortait sans pouvoir faire de déclaration officielle. Jamais un parti n'a été aussi prudent et hésitant avant de se prononcer.

"Le grand Phidias puisait à pleine main dans les trésors que "Périclès mettait à sa disposition; Praxitèle avait, à sa solde une "chorégie. Bramante, Raphaël ont été Michel-Ange qui était toujours en lutte avec ses "créanciers. Il avait si mauvais caractère!"

Le conférencier parle ensuite de cette question, si dangereuse, du nu en art, et se contente de deux citations: la première du Père Serrillanges et la seconde, d'Eugène Carrière, un grand peintre français.

"Le grand Phidias puisait à pleine main dans les trésors que "Périclès mettait à sa disposition; Praxitèle avait, à sa solde une "chorégie. Bramante, Raphaël ont été Michel-Ange qui était toujours en lutte avec ses "créanciers. Il avait si mauvais caractère!"

Le conférencier parle ensuite de cette question, si dangereuse, du nu en art, et se contente de deux citations: la première du Père Serrillanges et la seconde, d'Eugène Carrière, un grand peintre français.

L'ART WU PAR UN SCULPTEUR

Conférence de M. Henri Hébert au Cercle Universitaire. — Allocutions de M. l'abbé Olivier Maurault et de M. L.-E. Beaulieu.

"L'art est un potentiel qui fait partie du système humain. C'est un des facteurs du progrès, un des éléments qui font d'une peuplade un peuple, d'un peuple une nation. Il résiste à la brutalité et entraîne dans les mépris ceux qui ont voulu le détruire. L'art n'est pas seulement le résultat d'une époque, c'est ce que nous appelons "elle-même". Telle a été l'ambition des définitions que M. Henri Hébert, sculpteur bien connu, membre de la Société Royale du Canada, a exposé devant un nombreux auditoire au Cercle Universitaire, samedi soir dernier.

Au cours de cette conférence dont on trouvera un substantiel résumé plus bas, M. Hébert a défini l'art et le rôle de l'artiste ainsi que celui du critique d'art qu'il reconnaît comme nécessaire à l'art. "L'artiste isolé, dit-il, ne peut rien. Il lui faut une ambiance, une éducation qu'il trouvera dans la comparaison avec les oeuvres de ses confrères". La critique donnera de la pondération à l'artiste qui se laisse toujours un peu emporter par la chaleur de l'exécution. Aussi ne doit-il pas se faire faute d'accepter les bons conseils d'une critique avisée qui, comme lui, ne recherche que le beau. La critique a été la bête noire des artistes qui, souvent, l'ont noyée sous leurs malédictions ou érasées par leur mépris, mais elle revient toujours parce que c'est elle qui rétablit l'équilibre, empêche les excès et encourage les timidités. Elle est indispensable.

M. Hébert a ensuite expliqué ce que doit être la critique d'art saine et juste. Elle "ne consiste pas dans l'usage systématique plus ou plus que dans le dyshybrisme irrationnel" et il faut au critique le sens de l'art doublé du sens de justice.

M. L.-E. Beaulieu, c.r., président du Cercle, a présenté le conférencier en rappelant en quelques mots l'oeuvre qu'il a accomplie chez nous.

M. l'abbé Olivier Maurault a remercié le conférencier. Il a d'abord souligné le fait rare, chez nous, d'entendre parler d'art par un artiste de carrière. Mais il comprend que nous ne voulons pas aborder un sujet aussi complexe et susceptible de soulever des discussions interminables. Après avoir rappelé quelques-unes des oeuvres du conférencier, M. l'abbé Olivier Maurault dit que deux qualités maîtresses s'affirment chez M. Hébert: il a du métier et du goût. Par le souci de la forme, il reconnaît comme le plus classique de nos sculpteurs tout ce qui est le plus moderne par l'inspiration. Ce talent et cette élégance se trouvent en quelque sorte d'un glorieux assaisonnement, puisque M. Hébert appartient à une famille d'artistes et est né dans une ambiance artistique. Il a terminé par quelques mots sur la nécessité de développer le goût du public pour les choses d'art.

M. HENRI HEBERT

M. Hébert, au début de sa conférence, nous explique, d'abord, pourquoi il en a changé le titre.

"Le titre premier de cette causerie était: "Quelques lieux communs sur l'art et les artistes. Un excellent ami musicien, qui lit les "Journaux", m'a demandé si je parlais d'homme, ne croyait-ce pas, à ma manière, qu'on "honte, que je ne parle" que des artistes, en "art plastique et, tout particulièrement, des "sculpteurs. Donc, le véritable titre de cette "causerie aurait dû être: "Un sculpteur parle de son art et de son métier".

En effet, M. Hébert a voulu nous parler surtout de l'art tel que le comprend le sculpteur. Inévitablement, il a dû donner quelques définitions générales du mot "art" et ces définitions sont tellement variées et contradictoires qu'il n'est pas possible de les résumer.

"L'art ne résume pas avoir de définition précise. Jusqu'à présent, la littérature et même la philosophie n'ont pu donner qu'un "art "près de définition".

Le conférencier défend la cause de l'artiste devant un public tout préparé à l'approuver:

"Je viens, un peu comme un avocat, plaider la cause de l'artiste qui est à peu près inconnu de nos contemporains. Il s'agit de l'enrichir vite et l'artiste sérieux est mis sur le même plan que le cabotin... Je voudrais que l'on m'écouterait attentivement parce que je tiens absolument à détruire certaines "légendes et, qu'à l'avenir, Messieurs, vous soyez nos défenseurs et que vous fassiez honneur à la morale de gens qui ont droit au respect le plus imprescriptible.

"On ne connaît guère l'artiste qu'à travers "Murger, un auteur intéressé de l'époque "romantique. Ce livre: "Scènes de la vie de bohème" a contribué à faire méconnaître l'artiste. Jamais poison ne fut distillé avec tant de charme dans l'âme du public.

"Ce livre est plaisant à lire, mais c'est tout. "Murger, qui était, d'ailleurs, un excellent "homme, ne croyait pas, en l'écrivant, qu'un "agréable roman. En le lisant attentivement, l'on s'aperçoit que son but est plutôt de montrer l'insanité d'une vie non réglée. Tous ses "héros s'écroulent dans la médiocrité et pas un "effort pas de s'élever sur un divan, fumer "une cigarette et souffler sur un rêve pour "obtenir l'oeuvre d'art. Il ne faut pas confondre l'artiste qui rêve avec le sot qui digère.

"Certains prétendent qu'il faut, pour former la production d'un artiste, que celui-ci soit "pauvre. Rien n'est plus faux! Il faut, au contraire, que les soucis matériels ne viennent pas gêner sa production. Les grands artistes "ont été, pour la plupart, sinon riches, du moins à l'abri du besoin.

"Le grand Phidias puisait à pleine main dans les trésors que "Périclès mettait à sa disposition; Praxitèle avait, à sa solde une "chorégie. Bramante, Raphaël ont été Michel-Ange qui était toujours en lutte avec ses "créanciers. Il avait si mauvais caractère!"

Le conférencier parle ensuite de cette question, si dangereuse, du nu en art, et se contente de deux citations: la première du Père Serrillanges et la seconde, d'Eugène Carrière, un grand peintre français.

LA FICHE MUNICIPALE

M. TANCREDE FORTIN CONTRE M. BRODEUR

M. Tancrede Fortin, avocat, a accepté définitivement la candidature dans le quartier Ville-Marie, pour faire la lutte à M. Brodeur, président du comité exécutif. Dans son manifeste, il déclare qu'il est de son devoir "comme de celui de tout citoyen bien intentionné du reste, de faire sa part pour donner à la cité de Montréal une administration sage, de progrès et d'économie bien placée".

M. Fortin s'élève contre l'absolutisme de M. Brodeur qui retient tout entre ses mains et qui centralise tous les pouvoirs. Il traite ensuite de la criminalité à Montréal et se demande pourquoi l'administration Brodeur n'a pas sévi comme elle aurait dû le faire.

M. Fortin tiendra plusieurs assemblées au cours desquelles il exposera son programme.

LE DOCTEUR LAVIGNE

Le docteur L.-F. Lavigne a accepté de se porter candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Joseph, actuellement représenté par l'échevin W.-J. Hushion.

M. J. CHARTIER CANDIDAT DANS SAINT-JACQUES

Le quartier Saint-Jacques a été le témoin d'une fête inoubliable vendredi dernier. Plusieurs centaines d'électeurs s'étaient réunis à la salle Bleue, angle des rues Lemoyney et Wolfe. A son arrivée dans la salle, M. Joseph Chartier fut acclamé. Aussitôt une assemblée fut improvisée sous la présidence conjointe de MM. F.-X. Charbonneau et Delphis Louchet. Tout au début, M. J.-L. Primeau, contrainctaire aux usages Anon et contributeur électeur de la division Saint-Jacques, offrit au nom de tous les électeurs présents la candidature à l'échevinage à M. Joseph Chartier. En même temps il lui présenta une somme de \$100.00 requêtes, portant les noms de trois mille électeurs demandant à M. Jos. Chartier de se laisser porter candidat au poste d'échevin de la division Saint-Jacques.

M. Chartier accepta, déclarant qu'il voulait combattre jusqu'à la victoire. Cette déclaration fut accueillie par de nombreux applaudissements. Puis M. Chartier fit voir sa manière de comprendre et de solutionner les problèmes municipaux, promettant, entre autres choses, de ne jamais prendre une décision sur une question vitale, sans auparavant consulter ses électeurs.

M. Chartier ne voulut pas entrer dans tous les détails de l'administration municipale, vu qu'il assistait plutôt à une fête qu'à une assemblée politique proprement dite. Il rap. en passant l'une des priorités de son programme: le retraiter si jamais M. Chartier se présentait devant l'électorat. "Que M. Gendreau tienne parole", s'écria M. Chartier en terminant.

Reclamé par l'auditoire, M. Félix Desrochers, avocat, et président de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationaux, y alla d'une vigoureuse harangue en faveur de M. Chartier. Il exposa les qualités de M. Chartier: droit d'ancienneté, tenacité, esprit de travail, sens des affaires, aménité, expérience, etc. M. l'abbé Olivier Maurault, qui avait assuré la victoire de M. Chartier, par la candidature de ce dernier était la véritable candidature du peuple. M. Desrochers fut longuement acclamé en reprenant son siège.

Après lui, parla M. Louis Morin, président de l'Union des ouvriers des usines Anon. Avec humour il dit pourquoi M. Chartier devrait rester chez lui. Il donna ensuite les raisons qu'il a d'appuyer la candidature de M. Chartier. "Je suis un ouvrier", dit-il, "et c'est pour cela que j'appuie M. Chartier, qui étant en contact journalier avec les ouvriers, en connaît les besoins et les aspirations".

M. John Bumbay, avo. et beau-frère de M. Chartier, expliqua à l'auditoire comment appuyer ce dernier, non pas à titre de parent, mais à titre de citoyen.

M. Hamelin, ouvrier, termina la série des discours.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DANS L'EMPIRE

La "Canadian Gazette" de Londres nous apporte le compte rendu suivant d'un discours prononcé par sir Gilbert Parker devant le Club "Overseas":

"On vient de parler du passé, mais le passé est l'inspiration du présent. Les Canadiens-français depuis 1759 ont sauvé deux fois le Canada pour l'Empire. Il ne permettra jamais qu'on dise qu'il est ce soit contre eux. Le plus grand premier ministre du Canada, avec sir John-A. Macdonald, a été sir Wilfrid Laurier, un Canadien-français, et il était populaire dans Ontario comme dans Québec. Il y a vingt-cinq ans, il a fait un discours à Toronto, disant que ses compatriotes étaient aussi loyaux que n'importe qui. Alors on ne fit aucun rapport de ce discours, parce que Toronto haïssait les Canadiens-français. Aujourd'hui, deux langues. Tandis qu'on ne peut rencontrer de Anglo-canadiens qui ne peuvent parler une douzaine de mots français, ce qui est une pitié. La province de Québec n'est surpassée par aucun autre au Canada.

"Le Canada ne s'annexera jamais aux Etats-Unis, parce que les Canadiens-français n'y vontent pas, attendu que l'Eglise catholique a obtenu du régime britannique, la garantie de ses droits et privilèges. Après tout, les Canadiens-français sont les vrais Canadiens, et nous sommes des envahisseurs."

IL GERBERA LE POUVOIR

"Je dois vous déclarer, en présence et avec l'assentiment de mon chef, que si cette motion est adoptée, si le gouvernement démissionne, et si le leader conservateur est appelé à organiser un cabinet, il entreprendra cette oeuvre, et il tentera de garder le pouvoir, de session en session, et sans dissolution et il en agira ainsi aussi longtemps qu'il recevra l'appui de la Chambre".—L'hon. H. Guthrie, conserv.

"PER RECTAS VIAS"
LE MATIN
 POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Le numéro: **Cinq Sous**
 Paraît tous les **Samedis**
 Rédigé en collaboration. Fondé en 1920. Journal d'action conservatrice.
 LE "MATIN" A PUBLIÉ DES ÉCRITS DE: Olivier Asselin; Louis Arcand; Victor Barbeau; Camille Berrière; Arthur Beauchemin; Alphonse Beaudet; Aldéric Blain; Auguste Bodard; Albert Boisjoli; Barthélemy Brunet; Ernest E. Cinq-Mars; Edouard Chauvin; René Chopin; Mme Eve Côté; Joseph Duguay; Albert Droux; G. de Fallon; Louis Franchou; Englebert Gallez; A. L. Gareau; Léon Gauthier; Camille Houde; M.F.P.; Philippe Laferrière; Armand Laverne; K.C.; Henri Levesque; Dr. Albert Macdonald; Paul Morin; Léo-Pol Morin; Isidore Nantais; Honoré Parent; Dr. Philippe Panetier; Marius Peladeau; Ubaldo Paquin; Fernand Préfontaine; Jean Riddé; Antoine Rivard; Albert Sylvestre; Léon Trépanier; Valdomère, Gaétan Valois; E. C. Villemagne, etc.

ABONNEMENTS
 MONTREAL: \$2.50 par année; six mois: \$1.50.—CANADA: \$2.00 par année; six mois: \$1.00.—ÉTRANGER: \$3.00 par année; six mois: \$1.50.
 (Les abonnements courent du 15 ou du 1er de chaque mois.—Prière de joindre dix sous en timbres pour tout changement d'adresse.—Toute irrégularité dans le service postal rénarquée à nos frais.)

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper et à envoyer à M. l'administrateur du MATIN
 1242, rue Saint-Denis, Montréal

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de (1)..... au "MATIN", à dater du.....
 Vous trouverez, sous ce pli, la somme de (2)..... en (3).....

NOM ET ADRESSE (écrire lisiblement).....

(1) un an, six mois ou trois mois.
 (2) Montréal..... 1 an: \$2.50; 6 mois: \$1.50; 3 mois: 75c
 Canada..... 1 an: \$2.00; 6 mois: \$1.00; 3 mois: 60c
 (3) espèces, chèques, mandat.

ON SACRIFIE GRAHAM A DUNNING

Lors des élections dernières, l'honorable Charles Dunning, premier-ministre de la Saskatchewan, menait une active campagne en faveur de l'honorable Mackenzie-King et de son gouvernement. On sait que son influence et sa machine électorale rendent de signalés services au parti libéral dans la province où elles opèrent. C'est grâce à elles que 15 candidats libéraux remportèrent aisément la victoire en Saskatchewan, et l'élection récente de M. King dans Prince-Albert est attribuée à M. Dunning qui a pris la direction de la lutte.

Cependant, en dehors de sa province, M. Dunning n'est pas si haut coté que les gazetiers rouges le pensent. Ce sont ses discours libre-échangistes qui ont valu la défaite de M. King et de tous ses ministres ontariens. C'est ainsi que l'honorable George Graham, le plus populaire des hommes publics libéraux, a été battu dans son comté, en dépit des sympathies personnelles qu'il s'y était acquises, à cause de la menace que comportait pour l'industrie et l'agriculture l'hérésie économique propagée par M. Dunning.

La retraite de M. Graham et l'avènement à Ottawa de M. Dunning indiquent bien quelle orientation sera désormais donnée au gouvernement et au parti libéral. M. King n'a plus d'espoir de reprendre ses positions dans l'Ontario et il se tourne plus que jamais vers l'Ouest pour lui demander, au prix de n'importe quels sacrifices de le sauver. Dans ce calcul, la province de Québec, qui semble vouée à être sempiternellement dupe des politiciens, est sacrifiée, de même que ceux des ministres canadiens-français qui par leurs talents et leurs années de carrière pourraient légitimement aspirer à tenir un rôle plus important dans le cabinet libéral.

Mais l'honorable Mackenzie-King est fidèle à la ligne de conduite qu'il adopta dès son arrivée au pouvoir. Incapable de subjuguer les éléments protectionnistes des vieilles provinces anglaises, il émette publiquement une alliance jusqu'ici tacite avec l'Ouest et les progressistes. L'entrée de M. Dunning dans son gouvernement peut n'être pas une bonne affaire pour ce dernier, puisqu'il abandonne une position sûre pour courir une aventure dont l'issue est plutôt compromise. Au point de vue de M. King, cependant, la manœuvre est habile. M. Lapointe lui dit, sans doute, que quoi qu'il fasse, la province de Québec lui donnera encore une immense majorité aux prochaines élections. D'autre part, il est évident que l'Ontario fera bloc plus solidement encore contre le parti libéral. Dès lors, c'est dans l'Ouest logiquement qu'il faudra chercher, avec l'aide du parti agraire, à remporter assez de comtés pour compenser les pertes prévues ailleurs.

M. Dunning est évidemment un présomptueux. Il se croit assez capable pour répéter à Ottawa le réel succès par lui remporté dans l'arène provinciale de la Saskatchewan. Né en Angleterre et sujet canadien depuis moins de vingt ans, il juge les Canadiens avec ce sentiment de supériorité que tout Anglais se concède sur les "coloniaux". Il a entendu dire en Angleterre que le libre-échange avait favorisé le commerce de sa patrie pendant plus de cent ans. En Saskatchewan, il s'est convaincu, son horizon étant borné à un pays de plaine, que le libre-échange faisait l'affaire des producteurs de blé. Il a tort sur ce point, mais il ne le sait pas, et il n'a pas porté une attention suffisante à l'évolution économique des gouvernements de Londres. Tout en attendant de le juger à ses oeuvres, à Ottawa, nous craignons que M. Dunning ne regrette bientôt de ne pas avoir médité davantage le mot ancien: "Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier".

La province de Québec ne connaît pas M. Dunning, mais elle sera certainement étonnée de constater que ce dernier venu passe devant ses grands hommes, les Lapointe, les Carlin, les Boivin, en faveur desquels un disciple de Laurier, qui leur est en tout supérieur, abdique lui-même depuis cinq ans. Jusques à quand les intérêts de Québec seront-ils ignorés sans un sursaut de révolte au fond du coeur des libéraux canadiens-français?

PERSECUTION AU MEXIQUE

La laïcisation complète du Mexique marche à grands pas.
 Avec l'expulsion des prêtres, sous des prétextes plus ou moins futiles, on s'arme maintenant d'une clause insérée dans la constitution du pays, pour fermer les maisons d'éducation dirigées par des religieux. Le fameux collège Nuestra Señora, Del Pilar, de Mexico, vient de fermer ses portes, les tribunaux auxquels les Franciscains avaient fait appel ayant décidé de donner leur appui au gouvernement. Les magistrats allèguent pour excuser leur acte anti-catholique et anti-national, que l'initiative du gouvernement est parfaitement constitutionnelle.
 S'il est un pays cependant où l'éducation catholique et son influence bienfaisante se font sentir, au plus haut degré, c'est bien le Mexique.
 C'est dans ce genre d'éducation que le Mexique aurait pu trouver le remède à la plaie du banditisme et de l'anarchie, plaie dont sa vie nationale est rongée depuis tant d'années.
 Il n'y a pas lieu d'être surpris que le pays où naissent et prospèrent les Francisco Villa, où se déroulent des événements comme le récent attentat de Tijuana, sente le besoin de chasser les gardiens de l'ordre et de la morale, et de fermer les portes des institutions dont la doctrine et l'enseignement sont la censure vivante et continue de la licence générale.
 Ces choses-là gênent trop la "liberté"!
 Étrange aberration d'un peuple pourtant bien latin!

L'IMBROGLIO CONTINUE A OTTAWA

Les progressistes qui tiennent la vie du gouvernement entre leurs mains et jouissent de ses faveurs sans en avoir les responsabilités ne sont tout de même pas parfaitement heureux.

L'opposition officielle avait entrepris de les acculer à des impasses terrifiantes en les contraignant à renier leurs principes pour sauver le ministère qu'ils tiennent en tutelle.

En votant contre l'amendement Sutherland qui équivalait à une motion de désapprobation du traité commercial canado-australien, ils ont dit, au nombre d'une quinzaine, se déjuger de leur vote du 23 juin 1919, que les électeurs, en les réélisant le 29 octobre, avaient ratifié.

Le député de Saint-Laurent-Saint-Georges, M. Georges Cahan, devait il y a quelques jours les obliger, par une motion directe de non-confiance, à voter pleine et entière confiance au gouvernement King, ce qu'ils redoutaient presque autant que la mort. Car la plupart de ces progressistes ne supportent pas le gouvernement parce qu'ils ont confiance en lui, mais parce qu'il leur a promis et garanti l'exécution de presque tous ses grands articles de leur programme politique, à commencer par le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson. En accordant un vote formel de confiance au gouvernement libéral c'était abdiquer leur qualité de progressistes indépendants et avouer leur renoncement définitif dans le bercail ministériel. C'en était fini de leur existence comme groupe à part et M. Forke n'avait plus qu'à entrer dans le cabinet, à devenir responsable solidairement de la politique gouvernementale. En vérité, le vote sur la motion Cahan devait entraîner la chute de M. King ou la mort du parti progressiste consommée par une apostasie.

En présence de ce nouveau dilemme, les suivants de M. Forke prirent une décision énergique et suprême, avec l'encouragement discret du parti ministériel: au moment où M. Cahan se leva pour proposer sa motion de "défiance", M. Bird, un des leurs, se leva et posa soudainement la question préalable, ce qui a pour résultat d'écarter tout amendement ultérieur et de ramener la discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône, exclusivement.

La manœuvre rend d'immenses services à la fois au groupe progressiste et au gouvernement, qui redoutait toujours, à chaque vote sur les amendements ou motions de l'opposition, de voir passer à l'encre cinq ou six "bolters" ou "scrupules", les remords ou la crainte de l'électeur tenaient sans doute un peu fort à certains moments.

Devant ce stratagème, l'opposition décontenancée tout d'abord s'est vite ressaisie; ah, vous voulez encore longtemps pour s'opposer à des amendements, eh bien! nous parlerons sur la motion principale jusqu'au bout de notre souffle, ont dit les conservateurs par la bouche de M. Cahan, qui se leva pour sa part, d'un petit discours initial de plus de cinq heures. Et comme ils sont 116 à la gauche et que ces 116 ont, pour le plus grand nombre, la langue bien pendue, ils parleront encore longtemps pour s'opposer à ce "qu'une humble adresse" soit présentée à Sa Majesté par l'entremise d'un gouvernement qui, selon eux, n'a pas droit de gouverner.

C'est l'obstruction résolulement déclarée, provoquée et déchaînée par l'intervention de M. Bird. C'est littéralement empêcher M. King de bénéficier du congé ou de l'ajournement de six semaines qui doit expirer le 15 mars) pour réorganiser son cabinet démantibulé par le verdict électoral du 29 octobre.

Mais le gouvernement est décidé de faire face à la musique et entend tenir bon. Pour avoir raison de ses implacables adversaires, il leur a recours, assure-t-on, au bâillon, le fameux bâillon tant dénoncé par ses partisans en 1917, et en 1921 et en 1925. Les torques, qui ont inventé et utilisé ce moyen d'étouffer la voix des obstructionnistes libéraux, il y a près de dix ans, se verront appliquer à leur tour l'infiniment guéule. Mais à leur tour, aussi, hélas! le Ciel d'être ainsi bâillonnés par ceux-là mêmes qui leur ont tant reproché la loi de clôture comme une des pires dégradations et vilenies du régime Borden-McLennan. Le bâillon est une arme, une arme d'élection pour le parti auquel il est imposé! Et l'on peut croire qu'ils ne se priveront pas de s'en servir dans la prochaine campagne.

En attendant le dénouement de l'imbroglio causé par le verdict électoral du 29 octobre, rien ne marche au Parlement d'Ottawa. Voilà quelque quarante jours que les représentants du peuple sont en session et ils en sont encore à discuter sur l'Adresse! Dès le 30 octobre, nous disions qu'il était impossible à M. King ou à M. Meighen de gouverner sans former un ministère de coalition, sans quoi il faudrait recommencer les élections à brève échéance. Les événements sont en train de nous donner raison. Le marasme actuel ne nous surprend pas. Sous notre régime de partis, il est entendu que l'opposition ne désarme pas quand elle voit chance de faire culbuter le gouvernement et de prendre la "position". Si M. Meighen était à la place de M. King ou de M. Lapointe, c'est-à-dire au pouvoir, sans compter sur une majorité absolue de ses propres partisans, sa misère ne serait pas moins grande car ses adversaires ne manqueraient pas une occasion de le montrer en pleine posture d'âne! L'électoral et de l'acculer soit à céder la place, soit à déclencher de nouvelles élections générales. Quel beau régime que le parlementarisme!

ANATOLE.
 Tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment de femme.—Voltaire.

Les femmes sont les fleurs brillantes de l'humanité, et des créatures délicates dont la faiblesse implore notre appui.—Julien.

L'OBSTRUCTION ET LA CLÔTURE

Nous pourrions citer au moins dix circonstances mémorables de nos annales parlementaires où l'on a vu le parti libéral pratiquer avec un ensemble parfait la manœuvre de l'obstruction à la Chambre des Communes du Canada. Les plus célèbres sont celles de la crise de 1913, lorsque sir Robert Borden essayait de faire voter une contribution de \$30,000,000 à la flotte de guerre anglaise et de la crise de 1896, lorsque l'opposition libérale empêcha le gouvernement de sir Charles Tupper de passer une loi restaurant les écoles catholiques au Manitoba.

Dans l'un et l'autre cas, M. Henri Bourassa, sans être député, soutenait la stratégie adoptée par sir Wilfrid Laurier et les libéraux. D'ailleurs, à lui seul, le chef nationaliste n'aurait pas pratiqué l'obstruction permanente pendant les trois années qu'il a daigné passer à la Législature de Québec? La durée moyenne de ses discours était de trois heures, et il parlait au moins trois fois par semaine! Mais aujourd'hui M. Bourassa tient à ce que le voeu de la majorité parlementaire se réalise à tout coup et au plus tôt. Et il favorise l'imposition d'une règle de clôture en bonne et due forme. Nous sommes heureux de ce spectacle: il est instructif, sinon édifiant.

Libéraux et nationalistes sont d'accord aujourd'hui pour approuver une excellente mesure autrefois passée par les conservateurs. Peu importe l'usage qu'ils en veulent faire, l'admission est à noter. Et c'est pour cela qu'il est amusant de lire ce que publie un journal libéral, le "Canada", contre le soi-disant abus de l'opposition conservatrice:

"Le parlement fédéral commencera aujourd'hui sa septième semaine: et les conservateur, sans souci du voeu de la majorité et des dépenses énormes qu'ils font encourir au pays, continuent leur obstruction.

"La Chambre avait été convoquée, on ne le dira jamais assez — non pas dans le but de commencer les travaux réguliers de la session, mais dans le seul but de poser la question de confiance.

"Des les premiers jours, par son vote, la Chambre a décidé que le gouvernement King devait continuer d'administrer les affaires du pays.

"Aussitôt le gouvernement demanda un ajournement pour se reconstituer et pour préparer sa législation: la Chambre, par une nouvelle majorité et malgré les protestations prolongées des conservateurs, le lui accorda.

"Mais au lieu d'accepter ce verdict de la majorité, les conservateurs ont entrepris, depuis, par leur obstruction de rogner cet ajournement et de retenir le parlement en session.

"Si encore on y faisait du travail utile: mais on est forcé d'entendre coup sur coup les orateurs de la gauche prolonger et multiplier des discours vides et incolores, qui n'ont d'autre but que de tuer le temps.

"Un député progressiste a proposé la question préalable: cela empêche de nouveaux amendements, mais non pas la discussion de la motion principale. Et, par conséquent, c'est une gêne, mais non un arrêt.

"M. Bourassa a laissé entendre que dans un cas semblable, il approuverait la clôture. Il s'agit, en effet, de faire respecter le voeu de la majorité."

LA CLE D'OR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE DE L'ANNONCE
 Publicité sous toutes ses formes.—Étalages.—Promotions de Ventes.—Étude et Vulgarisation des Meilleurs Procédés.

INDISPENSABLE A TOUT HOMME D'AFFAIRES QUI VEUT SUIVRE LE PROGRÈS.

Cette revue intéresse tous ceux qui sont dans les affaires, tous ceux qui se servent des journaux, de la circulaire, des vitrines, pour annoncer leurs marchandises.
 Elle intéresse également les hommes dans la finance, dans la politique, les industriels, les manufacturiers, tous ceux qui font des travaux d'impressions, de lithographie, etc.
 Elle intéresse aussi tous les imprimeurs, les publicistes, les sollicitateurs de publicité, les dessinateurs commerciaux, les promoteurs de ventes, etc.

Tous y trouveront leur profit en conseils, en idées nouvelles, en renseignements précieux, en suggestions importantes, etc.

Car la revue sera rédigée par un groupe de spécialistes du Canada et de l'étranger et renfermera, en outre d'articles techniques, de nombreuses gravures, des modèles de vitrines, des modèles de dépliants, etc.

Il existe de nombreuses revues de langue anglaise qui traitent la publicité, de l'annonce proprement dite, des méthodes à employer pour accroître les ventes, de l'étalage dans les vitrines, de l'achat de marques de commerce, etc., mais il n'y en avait pas dans la province de Québec, ni même en Amérique dans la langue française. Et pourtant nous, Canadiens-français, nous sommes un peu en retard dans l'application de la science publicitaire, et nous occupons, de ce fait, une position inférieure à celle de nos concitoyens anglais, juifs ou autres.

C'est pour combler cette lacune qui empêche notre expansion, qui retarde notre émancipation et qui nous fait perdre, des occasions précieuses que nous avons fondé cette revue.

Nous sommes assurés qu'elle recevra un accueil sympathique de tous ceux qui seront les premiers à profiter au centuple de la direction, des conseils et des suggestions qu'elle donnera.

Vous ne pouvez pas faire de placement plus profitable, plus rémunérateur qu'en souscrivant à cette revue. Elle sera pour vous une aide indispensable, un accessoire précieux, un outil d'une grande utilité.

Abonnez-vous dès maintenant pour ne pas manquer le premier numéro qui paraîtra en février.

ABONNEMENT: \$5.00 PAR ANNEE.

PUBLIÉ PAR
L'ARGUS DE LA PRESSE INTERNATIONALE
 551-554, PREMIÈRE AVENUE
 QUEBEC

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqués à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS
 Gros: 42 onces \$3.80
 Moyens: 26 onces 2.55
 Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

La bonne Cuisinière

DES SAUCES.
 Fonds.

On appelle fonds, en cuisine, l'eau, ou, si l'on veut, le bouillon dans lequel on a fait cuire certains viandes, comme les friandeaux, par exemple. C'est un bouillon extrêmement fort, bien corsé, comme on dit dans le langage du métier, et dont on se sert avec succès pour une foule de sauces. Il n'y a pas de bon cuisinier qui n'ait toujours des fonds en réserve.

Sauce à la ravigote.
 Mettez dans une casserole un verre de bouillon, une demi-cuillerée à café de vinaigre, sel, poivre, un petit morceau de beurre manié de farine et deux pinces de fourniture de salade, telle que civette, estragon, pimprenelle, cerfeuil, cresson; faites bouillir cette fourniture un moment dans l'eau, pressez-la bien et hachez-la très fine, mettez-la dans la sauce, et faites-la lier sur le feu pour la servir sur ce que vous voudrez.

Rémoulade.
 Ayez plein un verre de moutarde que vous délayerez dans un vase; ayez un peu d'échalotes et un peu de ravigote que vous mettez dans votre moutarde; ajoutez-y six cuillerées d'huile, trois de vinaigre, du sel et du poivre; délayez le tout ensemble, et mettez-y deux jaunes d'oeufs crus que vous muerez avec votre remoulade; tournez-la bien, afin que votre sauce soit bien liée; ayez soin qu'elle soit un peu épaisse.

Sauce piquante.
 Mettez dans une casserole un verre de vinaigre, un peu de petit piment, du poivre, une feuille de laurier et un peu de thym; faites réduire à moitié ce qui est dans votre casserole; ajoutez-y six cuillerées d'huile, deux cuillerées de bouillon; faites réduire votre sauce à une juste-mesure, et mettez-y le sel nécessaire pour qu'elle soit de bon goût.

Roux.
 Faites fondre du beurre, saupoudrez-le en tournant d'autant de farine qu'il en peut boire; faites prendre couleur à petit feu et en tournant toujours.

Province de Québec, District de Montréal, No 5157
COUR SUPERIEURE
 Rose Bachand, des Cité et Districts de Montréal, épouse en communément de biens de Onil Fournier, dûment autorisée,
 Demanderesse,
 — vs —
 Onil Fournier, des mêmes lieux, artisan,
 Défendeur.
 Action en réparation de bien a été intentée par la demanderesse contre le défendeur, le 22 décembre 1925.
 Montréal, le 10 février 1925.
 L. CAMIRAND,
 Avocat de la demanderesse.
 (9-10-11-12)

Un effet merveilleux. M. John Unger de Stirlington, Conn., écrit: "L'effet produit par le Novoro du Dr. Pierre est simplement merveilleux et

ART UNION OF LONDON, GREAT BRITAIN & ART UNION OF IRELAND

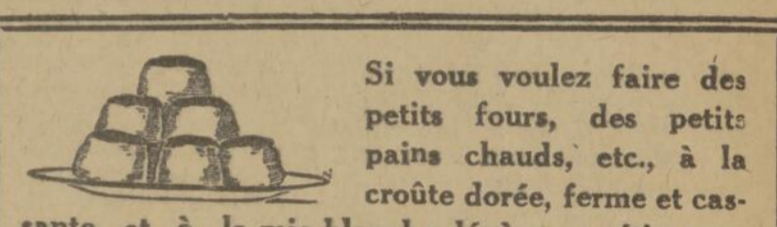
Procurez - vous gratuitement chez votre fournisseur la liste officielle du dernier tirage.

Un total de 1798 prix formant un somme de \$10,000.

Prix d'entrée 25c Demandez un billet à votre fournisseur Prix d'entrée 25c

Pour renseignements, s'adresser au: BUREAU GENERAL DE DISTRIBUTION DES BILLETS.

775 rue Saint-Pierre, Chambre 6. Téléphone Harb. 3171.



Si vous voulez faire des petits fours, des petits pains chauds, etc., à la croûte dorée, ferme et cassante et à la mie blanche, légère, appétissante, vous n'avez qu'à employer la

FARINE REGAL

Une farine parfaite, douce, fine et homogène, préparée avec la crème des blés canadiens dans les moulins les plus modernes.

Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 98 livres, et en barils de 98 et 196 livres.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited MONTREAL

entièrement différent des autres remèdes. Je souffrais de douloureuses crampes dans mes pieds et d'éruption sur mon corps. Après avoir employé ce remède les crampes cessèrent bientôt et l'éruption disparut graduellement. Cette préparation végétale bien connue est un remède pour la constitution, elle affecte salu-

tairement tous les organes du corps, débarrasse des impuretés et fortifie le système. Ne demandez pas ce remède au pharmacien il n'y a que les agents spéciaux qui puissent le fournir. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

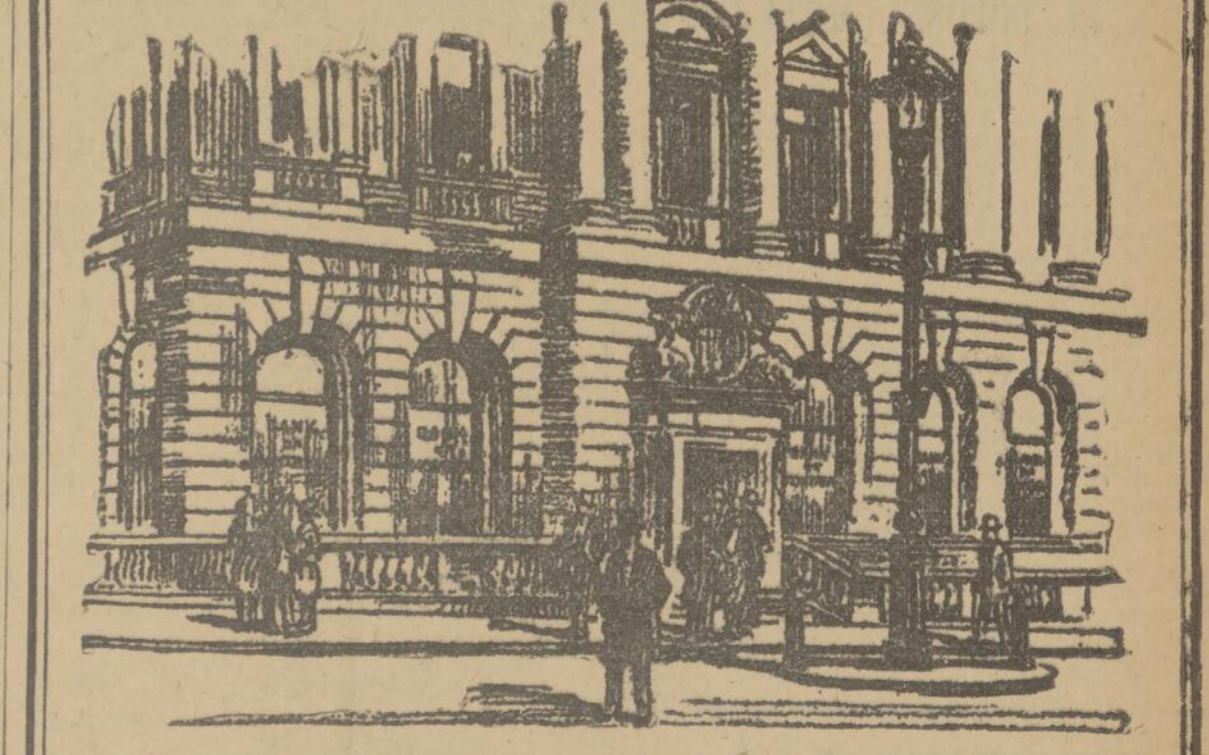
POUR les CANADIENS À LONDRES

9 Waterloo Place
 La succursale de Waterloo Place, de la Banque de Montréal, est le plus populaire rendez-vous bancaire des Canadiens à Londres.

Située au centre du West End de Londres, à faible distance de Trafalgar Square et en plein centre du quartier des hôtels, des clubs, des magasins et des théâtres de Londres, cette succursale de la Banque de Montréal à Londres est avantageusement située pour les visiteurs Canadiens de la Métropole.

Ceux qui vont en Angleterre et qui veulent profiter des avantages que leur offre cette succursale doivent prier leur banquier de faire le nécessaire pour les mettre en relations bancaires avec la succursale de la Banque de Montréal, de Waterloo Place, à Londres.

La succursale principale de la Banque à Londres est située à 47 Threadneedle Street



BANQUE DE MONTRÉAL
 Fondée en 1817
 L'actif dépasse \$750,000,000

NOTRE PAGE LITTÉRAIRE

CUISINE ET SANTE

EN L'HONNEUR DE BRILLAT-SAVARIN

Le centenaire de Brillat-Savarin, conseiller de la Cour de cassation, auteur de la "Physiologie du goût", sera célébré aujourd'hui. C'est un bien joli anniversaire. Je rêve d'un nouveau Brillat-Savarin, qui serait, cette fois, professeur à l'École de médecine et qui écrirait la "Thérapeutique gastronomique". Il est vrai que nous avons déjà un chef-d'œuvre, la "Gastronomie pratique", d'Ali-Bab, où il est parlé du "traitement de l'obésité des gourmands". Or, on sait qu'Ali-Bab a tout près de lui le maître de la neurologie contemporaine, le savant et bienfaisant Babinsky. Ce qui démontre qu'une cuisine excellente est la condition de la santé et la porte de la guérison. J'ajoute, une fois de plus, que l'ouvrage essentiel, et désormais classique, d'Ali-Bab, ne le cède en rien à celui de Brillat-Savarin pour la saveur du style et la saisie philosophique de la question.

Nous assistons actuellement à un renouveau de la cuisine française, j'entends de la cuisine régionale, dignement vantée et loyalement exposée et commentée par notre collaboratrice Pampille dans "Les Bons Plats de France". A Paris même ont champignonné, depuis la guerre, quantité d'excellents restaurants, auxquels je reprocherai seulement une tendance à la complication croissante. Il n'est de bonne cuisine que simple. Je n'admets jamais, sous couleur de cuisine régionale, ce que j'appelle trop rudement peut-être mais à bon escient, des "vomis de chien riche", c'est-à-dire des mélanges de goût, des complexes, comme dit ce prétentieux abruti de Freud. Un poisson doit demeurer un poisson. Une mayonnaise est une mayonnaise. Gare aux coulis trop riches, aux sauces trop perfectionnées! L'art classique, en cuisine comme ailleurs, ne saurait être dépassé. En cuisine, il n'y a pas de progrès, il n'y a que des abandons, des oublis ou des déchéances.

La cuisine intrinsèque s'appelle aussi l'huile et le beurre et, quant à la Normandie, la crème. La cuisine intrinsèque s'appelle le vin. Les pays de vignoble (France, Italie, Espagne, Hongrie, Rhénanie) ont une cuisine. Les pays sans vignoble ont une nourriture, qui peut être ingénieuse et agréable, mais qui n'atteindrait à la cuisine que dans la mesure où elle serait accompagnée d'un vin. Si je risquais une métaphore — et pourquoi pas? — je dirais que la cuisine est un violon de choix, un Stradivarius, dont le vin est l'archet. Un buveur d'eau, ou de vin frelaté, ne sait pas ce que c'est que manger. Le vin allume et prolonge le goût.

Vous allez me trouver petit bourgeois et "petite ville" — comme disait Napoléon Bonaparte — mais, à mon avis, la cuisine dépend de la maîtresse de maison beaucoup plus que de la cuisinière ou du chef. Ali-Bab soutient qu'une femme de ménage, bien guidée et surveillée, et qui a des dispositions, peut faire rapidement de très bonne cuisine.

Je le crois. Alors que les maisons où j'ai mangé le plus mal dans ma vie étaient des maisons à chefs, lesquels n'admirent, bien entendu, aucune surveillance, ni aucune observation. Le vomis de chien riche y était la règle, servi et apporté comme une merveille par des valets rebondis et magnifiquement culottés. Je songe aux repas chez la princesse Mathilde et je modifie ainsi les vers vengeurs de Lamartine à Nadaud, au sujet d'un repas chez ladite princesse:

Mais que la cousine d'Auguste
M'invite en sa riche maison,
Je pars, j'arrive à l'heure juste.
Chansonnier, mange du poison!

La cuisine saine, et même délicieuse, n'est pas une affaire de rentes ni de capitaux. C'est une affaire de soin et de jugement, autant que de finesse de goût. Si j'avais exercé la médecine, au lieu de m'adonner à la politique et aux lettres, j'aurais bien souvent rédigé des menus en place d'ordonnances, recommandé certains plats et certains vins au lieu de spécialités pharmaceutiques. Que de gastrites, de gastro-entérites, de troubles hépatiques, pancréatiques, etc., tiennent à une mauvaise alimentation, à une huile défectueuse, à un beurre maussade ou artificiel, à un vin fabriqué!

L'abus des eaux minérales en mangeant a formé une génération de prétendus neurasthéniques, qui sont tout bonnement des hétérodoxes, sevrés de ce remède — sérum antisyphilitique et stimulant naturel — qu'est le vin franc, paré de son tannin. L'interdiction du vin, proférée, édictée par des ânes dangereux, tels que les professeurs Bouchard et Albert Robin — pour ne citer que ces deux-là — a jeté au marasme des milliers et des milliers de braves gens qui croyaient à leur médecin comme au bon Dieu et à ses bobards comme aux Évangiles. La mode des régimes hideux a sévi de 1880 à 1914, chez nos citadins crédules, de façon plus comique encore et plus nocive que du temps de Pourceaugnac, de la purge et de la saignée. Des familles entières ont été démolies ou fauchées par des savants de Laputa, maniaques de l'eau, du jeûne, des pâtes, des végétaux, des fruits, etc. Actuellement, nous en sommes aux extraits de glands. Mais quel extrait de glands, je vous le demande, vaut un bon rognon ou un foie de veau, hardiment et sagement accommodés? Quant à l'anathème sur les oeufs frais, je vous ai déjà dit ce que j'en pensais. Rien n'est réparateur, tonique, roboratif comme une omelette aux champignons.

Là-dessus sont arrivées les anaphylaxies, paraphylaxies et métaphylaxies du cher et brave professeur Charles Richet, reposant sur des remarques justes, mais dont l'extension, comme il arrive, devient fautive. Sevrés sans motifs de poissons de mer, de soles et de turbots — ah! les malheureux! — de fraises, d'asperges, de gibier, de fromage de Roquefort; bref, de tout ce qui est rapide et même exquis, sous prétexte d'anaphylaxie, des régiments entiers d'embobardés traînent une vie absurde et désolante, parmi les pâtes "pesées" [et que seuls les Italiens savent accommoder et cuire à point], et les carafes d'eau censée "stérilisée", en réalité puisée au robinet par un chef ou une cuisinière fondus en rigolade... et en rigolade justifiée!

Ainsi en prend à maints et maintes...

Il y a encore, heureusement, en France, beaucoup de familles où la cuisine est surveillée, soignée, et où l'on mange tout à fait bien. Il y a aussi beaucoup d'auberges où la cuisine est délicieuse et saine, et quelques simples hôtels, à la mode d'autrefois, excellents. Là, je conseillerai des cures de régime et de bon vin aux hétérodoxes ou neurasthéniques, exténués par des consultations, vaines ou nocives, de docteurs divers et inopérants. Bien souvent, des lecteurs m'écrivent pour me demander un conseil médical ou hygiénique, après les déceptions et désillusions qui résultent d'une confiance trop aveugle dans les médicaments et les régimes. Ma réponse est invariable: "Laissez les drogues. Buvez du vin; un vin commandé, avec soin, chez un propriétaire de vignoble. Surveillez votre alimentation et, en reprenant goût à la table, vous reprendrez goût à la vie, au banquet de la vie, infortuné convive."

Voici un exemple d'ordonnance de mon cru, c'est le cas de le dire. Il s'agit de la grippe commune, "grippa vulgaris": mangez sans tenir compte de la fièvre, comme l'ordonnait le clinicien anglais Graves:

- 1° Se coucher. Chaleur douce. Boule aux pieds. Lecture saine;
- 2° Le matin au déjeuner: aioli. Au dîner: bouillabaisse légère. Vin: châteauneuf-du-Pape. Un verre d'eau de Vichy à part.

Second jour: au déjeuner: bourride. Au dîner: soupe à l'ail. Vin: idem. Eau: idem, à part.

Troisième jour: matin et soir: pot-au-feu, légumes à volonté. Abatis. Vin: beaujolais, ou bourgueil, ou bordeaux SANS EAU.

Nota. — La bouillabaisse peut être remplacée par une douzaine ou deux d'huitres portugaises ou de "claires", ou

[si vous avez de la "livre"], de belons. En ce cas, chablis à volonté.

Le quatrième jour, si vous n'êtes pas guéri, mangez hardiment une côtelette arrosée d'un petit bordeaux rouge, et, si vous êtes guéri, mangez-en deux. Le soir, buvez votre bouteille de champagne entière à la santé de Brillat-Savarin. Ne vous levez que le cinquième jour. Le lit, comme la table, est souverain contre la grippe.

Il n'y a pas d'exemple qu'une grippe ait résisté à ce traitement rationnel. En outre, il offre cet avantage qu'il fait de la grippe un plaisir.

Léon DAUDET.

LA VENGEANCE DU KABYLE

C'est une sinistre figure, celle de l'arabe Hamès Mohand. Maigre, la figure osseuse, les yeux de jais étincelants, l'épaisse moustache noire cachant la bouche aux lèvres minces, il donne une étrange impression de sauvagerie éternelle. Et jamais, en effet, crime ne fut plus sauvage que celui qui lui est reproché.

Dans un modeste hôtel meublé du passage de la Brie, un jeune ménage cachait son bonheur. L'homme, l'Algérien Halliche, était bon ouvrier, bon mari, bon père aussi, car ils avaient un petit bébé de neuf mois. Et la femme, Caroline Zimmer, presque enfant encore, 17 ans, était elle aussi une honnête et courageuse petite femme.

Mais le malheur rôdait autour d'eux sous les traits d'Hamès Mohand, dont la passion pour Caroline Zimmer s'exacerbaient des refus évasifs.

Alors, le 9 mai, ce fut le drame atroce! Vers 6 heures du matin, Halliche partant à son travail avait simplement refermé la porte au loquet.

Vers 8 heures, le grand-père de la jeune femme, descendant aux provisions entend en passant le bébé pleurer. Reentrant vers 9 heures, il l'entend encore. Alors, avec le concierge, il enfonce la porte fermée à double tour. Et c'est un spectacle affreux qui est devant ses yeux: sur le lit, baignant dans une mare de sang, Caroline Zimmer gisait, la gorge ouverte, les deux carotides tranchées. La mort remuait certainement à plusieurs heures. Et aux côtés du lit, le pauvre bébé hurlait toujours!

Pourtant, chose étrange, la figure de la morte est calme, dans la chambre, rien n'est dérangé; sur la chaise sont encore les quatre francs pour les menues dépenses de la matinée.

Le crime a donc dû être commis pendant le sommeil de la pauvre jeune femme et le vol n'en est certainement pas le mobile.

Et, dans son désespoir, le mari dénonce la jalousie d'Hamès. Et l'enquête précise les charges. Plusieurs témoins assurent que Hamès rôdait souvent autour de l'hôtel. Le jeune Letort, le matin même du crime, vers huit heures, voit Hamès descendre les escaliers, hagar, la figure décomposée, et à sa vue, va se cacher dans la rue. Sur la manche gauche de son veston, on relève des traces de sang, dans sa poche un mouchoir ensanglanté et ce mouchoir appartient à la victime.

Telles sont les charges. Mais Hamès se défend avec énergie, niant tout, même être jamais allé à l'hôtel de la morte, et laissant entendre que le meurtrier doit être Halliche lui-même.

Mais les témoins sont redoutables accusateurs. Aussi bien l'avocat général Gazier demande-t-il le châtiment exemplaire. M. Thion, au contraire, avec une chaude éloquence, plaide le doute.

A la suite du verdict du jury, la cour condamne Hamès Mohand à la peine des travaux forcés à perpétuité.

L'EXCELLENCE DE L'ART FRANÇAIS

Pour la quatrième fois, l'Institut Carnegie a organisé, à Pittsburg, une exposition internationale de peinture contemporaine. Elle vient d'être, cette année, une occasion pour les États-Unis de rendre hommage à l'excellence de l'art français. C'est à l'un des peintres français les plus justement appréciés qu'a été décerné le premier prix qui est de \$15,000.

On sait avec quel art subtil, délicat et sûr, M. de Sidaner, auquel ce prix a été attribué, sait évoquer des paysages qui invitent à la rêverie... des demeures qui ont la grâce mélancolique du passé, l'éclat fané des beaux crépuscules. Son sentiment est d'un poète; il a eu, pour l'exprimer, une technique savante et personnelle.

PAROLES ELOGIEUSES A NOTRE ADRESSE

Au cours d'une entrevue donnée à la "Presse", sir William Taylor, président de la Banque de Montréal, a fait, des Canadiens-français, un éloge qu'il nous fait plaisir d'enregistrer. Tombé des lèvres d'un homme de la valeur de sir William Taylor, cet hommage rendu à notre race a d'autant plus d'importance que cet anglo-protestant n'hésite pas à déclarer que l'esprit religieux des Canadiens-français est une des causes principales des qualités qu'il reconnaît être l'apanage des habitants de nos villes et de nos campagnes. Ses paroles sont à citer:

"J'ai souvent exprimé mon opinion sur le sujet. Je n'ai aucune hésitation à affirmer de nouveau mon opinion nettement arrêtée que la collectivité canadienne-française constitue un actif de valeur immense pour le Dominion du Canada. Et ceci est vrai non seulement dans la vie publique, dans la vie commerciale et agricole mais aussi dans le champ de l'activité industrielle. A mon sens il n'existe pas au monde de gens plus contents de leur sort, plus stables, ayant à un plus haut degré le respect d'eux-mêmes, gagnant plus dignement leur vie, que ceux que l'on peut trouver dans la province de Québec. J'attribue cela dans une large mesure au profond sentiment religieux des Canadiens-français.

"De plus, les Canadiens-français, pris comme entité, vivent selon leurs moyens, ils sont économes à un degré insoupçonné dans l'une quelconque des grandes régions industrielles du continent qu'il m'a été donné de connaître. A ce point de vue, ils constituent une leçon objective, car les bons résultats que donne l'habitude de l'économie sont nombreux. En Europe personne n'a honte de faire des économies. Les Canadiens-anglais, les Américains, en général, sont prodigues, extravagants.

"Pour résumer mon opinion, je dirai que ce Dominion qui est le nôtre, je dirai que cette importante partie du plus grand de tous les empires, possède un énorme avantage, un actif de grande valeur, qui est sa population canadienne-française."

MANGEZ PLUS DE MELASSE

La mélasse pure est un des aliments les plus favorables à la santé. Comme le blé intégral et les dérivés de l'avoine, elle possède la valeur nutritive nécessaire au bien-être de l'homme. Elle est riche en FER. Les experts en sciences ménagères reconnaissent l'importance de la mélasse pure et l'incluent dans la nomenclature des aliments substantiels qu'ils recommandent.

MAIS IL FAUT QUE CE SOIT DE LA MELASSE PURE ET CHOISIE DE LA BARBADE

Il est universellement admis que les meilleures mélasses de l'île de Barbade, et la meilleure preuve en réside peut-être dans les nombreux succédanés, mélanges et imitations de la MELASSE BARBADE DE GRAND CHOIX qu'on trouve sur le marché canadien depuis quelques années. Vous tenez naturellement à avoir la meilleure et la plus pure. Exigez donc la véritable MELASSE BARBADE DE GRAND CHOIX et refusez tout succédané ou imitation.

Barbados Molasses Importers Association of Canada
MONTREAL

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

ECONOMIQUE-RAPIDE-PONCTUEL et de QUALITE

Tel est le service d'imprimerie que le MATIN est en état de vous offrir.

S'AGIT-IL

d'un journal, d'une revue, d'un livre ou d'un factum?

VOULEZ-VOUS

une pancarte, une affiche, des factures ou des formules?

AVEZ-VOUS BESOIN

d'en-têtes de lettres, d'enveloppes, de programmes, de reçus, de chèques, de cartes de visite, de billets, de circulaires?

MAIS ALORS

prenez vivement le téléphone et demandez le service d'imprimerie du MATIN: **EST 0893** et notre agent passera chez vous.

VOILA UN BON MOYEN D'AIDER VOTRE JOURNAL TOUT EN FAISANT UNE BONNE AFFAIRE

DEMANDEZ NOS PRIX

LES BELLES FOURRURES

Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taupe jusqu'aux luxueux tour de cou en renard ou en vison.

EMMAGASINAGE DES FOURRURES

La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées, par sa clientèle.

CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée, 130, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Maison fondée en 1845

J. B. RENAUD & CIE. Inc.

Farine, Grains, Graines de Semence, Provisions, Epiceries, Thé, Cafés, Beurre, Fromage, Oeufs, Fruits, Légumes, etc.

Siège Social: 126, RUE SAINT-PAUL — QUEBEC

Succursales à Chicoutimi, Roberval et Rivière du Loup Sta. N.B.—Acheteurs de produits de la Ferme.

TOUT HOMME QUI SE PRETEND BIEN INFORME DOIT LIRE

"L'ILLUSTRATION"

LE PLUS GRAND MAGASIN ILLUSTRÉ DE FRANCE

En vente à Montréal dans tous les bons dépôts de journaux.

FAITES EXAMINER VOS YEUX

Par nos Spécialistes

VERRES et MONTURES DE TOUS GENRES, A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES.

TAIT-FAVREAU

LIMITÉE

L. Favreau, Optométriste-Opticien

197, Ste-Catherine - Est

Tél. Lancaster 6703

PHARMACIES MODELES GOYER

184-186 rue Ste-Catherine Est

Tél. Est 42-4275

700 rue Ste-Catherine Est

Tél. Est 3268-4698

MONTREAL

Plateau 6347.

DR J. M. E. PREVOST

Des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York.

Traitement scientifique des maladies de la nutrition, du tube digestif, de la peau, des voies urinaires, des maladies chroniques. Electricité, Photothérapie, Physiothérapie.

HEURES DE BUREAU: 10 hrs. a.m. à midi, 3 hrs. p.m. à 8 hrs. pm

34 RUE HUTCHISON

Près Sherbrooke, — Montréal.

Foyers, Treillis, Clôtures, Grillages en Broche. POUR TOUTES FINIS

Avant d'acheter, demandez nos prix.

International Steel & Wire Co.

103, rue St-François-Xavier

MONTREAL

Service rapide — Livraison à domicile chez

LOUIS MOREAU

Anciennement du Café "La Presse" Vous Trouverez Jour et Nuit; Huitres — Homards — Clams, etc. Salons particuliers

8 et 10 RUE CRAIG EST

Maison fondée en 1854

Lacaille & Gendreau

Vente en gros seulement

EPICERIES DE CHOIX

10 ST-DIZIER, :: TEL. MAIN 0305

The Shinnick Ice & Cartage Co. Limited

GLACE ET DEMENAGEMENT

1924—Liste de Prix en Détail

Livret de 300 lbs. de 12 coupons de 25 lbs. . . . \$2.00

Livret de 500 lbs. de 20 coupons de 25 lbs. . . . 3.00

Livret de 1,000 lbs. de 40 coupons de 25 lbs. . . . 5.75

Livret de 2,000 lbs. de 80 coupons de 25 lbs. . . . 11.00

La glace la plus pure et la meilleure. Service parfait.

Mise dans votre glacière.

2654-72 BLV. SAINT-LAURENT

MONTREAL

Tél. CALUMET: 0882

Glace: 0885 Charroyage: 0882

Res 2162 St-Denis. Tél. Cal. 1062w

GEDEON MARTEL ASSURANCES

Avis—Avant de contracter une assurance quelconque "consultez moi". Il y va de votre intérêt.

Chambre 305 — 211 MCGILL

Tél. Main 7233-7280, MONTREAL

Uptown 6854

A LA VILLE DE PARIS

F.-A. Lhoumeau, Prop.

RESTAURANT PARISIEN

Cuisine soignée — Service rapide

Bière et Vin

22, McGill College Ave, Montréal

Pour \$3.00 par année vous êtes protégés contre tout accident personnel.

ALBERT-N. GOORA

Boite Postale No 1

Station Delorimier, MONTREAL

Hon. R. MONTY, C.P.-C.R.

Alfred Duranleau, C.R.

H. S. ROSS, C.R.

Eugène R. Angers.

J. C. Martineau.

MONTY,

DURANLEAU, ROSS,

& ANGERS

AVOCATS

SUITE: 90 ST-JACQUES

TELEPHONE MAIN 140

Salluste Lavery, B.C.L.

Maurice Demers, L.L.L.

LAVERY & DEMERS

Avocats et Procureurs

15, ST-JACQUES, Montréal

Tél. Harbord 4118-4119.

Cable adresse: "Salluste".

Téléphone Main 7693

J.-A. BEAULIEU, C.R.

AVOCAT

50, RUE NOTRE-DAME O.

Edifice "Duluth", Chambre 42

MONTREAL

JOS. L. GIROUARD

NOTAIRE

35 RUE ST-JACQUES

Tél. Main 5030

Téléphone MAIN 295

L. Conrad Pelletier, c.r.

AVOCAT

ancien Bâtonnier

30 RUE ST-JACQUES, Ch. 42

MONTREAL

Téléphone MAIN 6918

ent de

P. E. BLONDIN

NOTAIRE

Edifice Montreal Light, Heat

83 CRAIG OUEST

Tél. HARBOR 2432

N.-A. MILLETTE, C.R.

AVOCAT - PROCUREUR

Edifice Maisonneuve

97, rue S.-JACQUES, MONTREAL

Aldéric Blain, Jean Fauteux, L.L.L., L.L.L., Rés. 6848, Rés. 5426, Saint-Denis, 7ième Avenue, Cal. 0799-w, Clair. 2889-j

BLAIN & FAUTEUX

AVOCATS

Immeuble Duluth, Chambre 21

Main 5228

50, Ouest, rue Notre-Dame

Montréal

Téléphone MAIN 7356

BEAUREGARD & BEAUREGARD

AGENTS FINANCIERS

112, rue St-Jacques, MONTREAL

Edouard Masson

AVOCAT

92 Notre-Dame Est

Tél. Main 7896

Lucien Moraud, L.L.L.

Richard-R. Alleyne,

